



Mme Kayi Raymonde Lawson-De Souza, Pdte de la CFU:
« Nous sommes des messagères du chef de l'Etat en matière de politique sociale... en un an, construire 10 maternités dans toutes les régions du Togo, je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'associations qui l'ont fait » **P.4**

La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité N° 35 du 29 Novembre 2013

250 FCFA

Editorial: Ce rapport fallacieux, cette pagaille d'un CST en déroute **P.2**

DIPLOMATIE / DE PARIS AU KOWEÏT



Les Pdts Faure Gnassingbé et François Hollande

FAURE GNASSINGBE CONFIRME SA COTE INTERNATIONALE ET REND LE TOGO PLUS ATTRAYANT
★ **LOME ACCUEILLE UNE FORTE DELEGATION D'INVESTISSEURS OCCIDENTAUX EN FEVRIER 2014**



L'émir koweïti, (au milieu) tout fier de son prestigieux hôte, Faure Gnassingbé

P.3

POUR UN MALENTENDU ENTRE LE MINISTRE AYASSOR ET LE RECTEUR

Les agents de la chancellerie des Universités du Togo **P.6**
sevrés de salaire depuis six mois

★ **Le personnel s'apprête à rejoindre la fronde sociale**

COUR D'ASSISES DE LOME / AFFAIRE TUERIE DES JEUNES FILLES DE LOME

Le duel Kpatcha Simliya contre Amah Bruno et Pasteur Monteiro
attendu le 6 décembre

TATA AVLESSI :

« Ameyi va tomber comme un fruit mûr, à cause de sa gestion scandaleuse »



P.7

Ce rapport fallacieux, cette pagaille d'un CST en déroute

Le Collectif sauve le Togo patauge dans la gadoue, et ses responsables s'échinent au jour le jour à s'afficher comme la risée de l'échiquier politique togolais. On peut reconnaître au CST le mérite de naviguer à vue, de marcher plus que toute autre organisation au Togo, et de tourner en bourrique ses militants, mais la publication du dernier rapport sur les incendies des marchés de Lomé et de Kara, à plus d'une raison, scandalise et choque le bon sens. Le seul fait se croire que cette démarche a été engagée par des acteurs majoritairement juristes estomaque tous. J'ai pris le temps de parcourir, très bien concentré sur mon sujet, le rapport en question. Il est subdivisé en 6 grandes parties, dans la forme, c'est plus ou moins bien écrit, dans un style accessible, mais avec un florilège de vaines redites et une pléthore de sections inutiles qui ne devraient, en principe, pas faire partie d'un plan d'enquête si jamais celle-ci était conduite par des professionnels en la matière. Pour preuves, je cite les parties III.4 qui parle d'impunité et de l'incendie de l'institut Goethe, et IV. 3. A ; B qui rappelle les responsables et militants du CST interpellés, déferés, inculpés, déposés et mort en détention. La preuve que les rédacteurs de ce rapport, en manque d'éléments, mais aspirant à présenter un rapport plus ou moins volumineux pour impressionner, sont tombés dans la futilité. Sur le fond, rien à dire, je partage le même avis que la plupart des analystes chevronnés et intellectuels avertis, le rapport est une compilation de rumeurs, une somme d'imagination fertiles, un sale chef-d'œuvre commandité par la volonté robuste de narguer l'appareil judiciaire, de fouler aux pieds l'autorité de la République, et en fin de compte, de provoquer une réaction officielle qui mettra le feu aux poudres. Les rédacteurs du rapport ont pris soin de citer nommément huit personnalités imminentes du régime, civiles et militaires, en toute légèreté, sans la moindre preuve, avec la conviction que ces dernières, notamment, dame Ingrid Awade, DG des Impôts, le Colonel Yotrofe Alex Massina, le Colonel Félix KADANGA, le Général Atcha TITIKPINA, KOGOE Akrima, DG de la SALT, le Colonel Bawoubadi Didier BAKALI, pourraient choisir de muscler les repréailles, afin de provoquer un tollé général qui force l'intervention de la communauté internationale pour calmer le jeu et provoquer la suspension de la procédure judiciaire. Le caractère fallacieux et fantaisiste de ce rapport est très vite confirmé par Agbéyomé Kodjo, président du parti Obuts, rejoint par Etsri Hihédéva CLUMSON-EKLU, président de la Ligue togolaise des droits de l'homme qui ont dénoncé leur implication dans la production du rapport tout en fustigeant la publication de leurs noms comme signataires. En ramenant la balle à terre, posons ces questions : les responsables du CST sont-ils réellement responsables des incendies des marchés du Togo ? Ont-ils la conscience tranquille, et les preuves de leur innocence à brandir devant toute cour de justice ? Les responsables du CST ont-ils les preuves des accusations portées contre les huit personnalités citées par leur rapport ?

Aux dernières nouvelles, Zeus et compères ont tout mis en œuvre pour éviter la programmation du dossier des incendies au rôle des assises qui se déroulent à la cour d'appel de Lomé depuis le 25 novembre. Zeus, appelé pour être contrôlé par le médecin psychiatre (dernière étape avant la comparution devant la cour d'assises) a décliné l'invitation, de même que bon nombre de ses acolytes. Si les responsables du CST ne se reprochaient rien, et avaient toutes les preuves sous la main pour démontrer la culpabilité de ceux qu'ils ont cités, pour se tirer tout bonnement d'affaires au finish, pourquoi s'acharneraient-ils à éviter le procès ? Pourquoi n'auraient-ils pas attendu le procès pour verser leurs preuves au dossier et appeler à la barre leurs accusés ? De toute façon, ce procès forcément doit tenir, aujourd'hui ou demain, car jusqu'à preuve du contraire, toute personne citée dans cette affaire, détenue ou non, est présumée innocente jusqu'à ce que culpabilité soit établie. Le Procureur de la République doit s'activer davantage pour que le plus tôt possible, le calvaire du peuple qui aspire profondément à connaître toute la vérité dans cette affaire s'arrête définitivement. Pour que justice soit faite aux victimes!

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DE LA CVJR (Suite)

Recommandation 28

La CVJR fait les recommandations suivantes :

- mettre sur pied une Commission composée de magistrats, de praticiens du foncier et de chercheurs en la matière pour faire l'état des lieux des textes existants et formuler des propositions dans le sens de leur amélioration ;
- faire respecter aux magistrats, avocats, notaires, huissiers et commissaires-priseurs, chacun en ce qui le concerne, les textes spécifiques et les règles déontologiques régissant la profession exercée ;
- bannir des règles coutumières foncières les principes interdisant aux femmes d'accéder aux terres en tant que propriétaires ;
- proscrire dans la législation foncière l'accaparement des terres par quelques individus ou sociétés ;
- adopter un code des loyers et d'habitation ;
- faire respecter les textes en matière de copropriété ;
- renforcer la sécurité du titre foncier de manière qu'il soit incontestable devant les juridictions conformément aux dispositions du décret du 24 juillet 1906 ;
- faire passer toutes les ventes d'immeubles par un office notarial tel que prescrit dans l'article 2 du décret de 1966 ;
- créer une chambre judiciaire spécialement en charge du règlement des litiges fonciers ;
- sécuriser le foncier vis-à-vis de l'Etat pour éviter des expropriations sans juste et préalable indemnisation ;
- sécuriser l'Etat à l'égard des citoyens afin d'éviter les détournements et les occupations anarchiques des zones protégées et des réserves administratives ;
- mettre en place un véritable instrument d'identification des immeubles à immatriculer en commençant par la vérification des conditions d'acquisition foncière ;
- distinguer entre le secteur urbain et le secteur rural ;
- alléger les procédures d'immatriculation de terrains ;
- créer en milieu rural des livres fonciers simplifiés et actualisés régulièrement permettant une sécurisation foncière, gage de paix sociale ;
- identifier, répertorier et immatriculer au nom de l'Etat les réserves administratives pour réduire les expropriations ;
- respecter en matière d'expropriation les procédures de concertation et de discussion avec les populations intéressées, et procéder à une juste indemnisation conformément aux dispositions de l'art.27 de la Constitution Togolaise du 14 octobre 1992.

3.9. Problèmes de faune

Recommandation 29

La CVJR recommande de :

- sécuriser les domaines forestiers classés par le parachèvement des procédures de classement et l'inscription au livre foncier national desdits domaines comme propriétés privées de l'Etat ;
- poursuivre le processus de requalification consensuelle des aires protégées ;
- élaborer, sur la base du principe de participation, les plans directeurs d'aménagement et de gestion de l'ensemble des aires protégées requalifiées ;
- décentraliser la gestion des aires protégées à caractère faunique avec des institutions locales fortes, responsables devant F électoral et soutenues par des services publics compétents ;
- sensibiliser, informer, impliquer et responsabiliser les populations les communautés à la base sur l'importance de la faune aussi bien pour eux que pour l'Etat ;
- instituer et mettre en application les mesures incitatives à la protection des aires protégées à caractère faunique ;
- prendre en compte dans les programmes de réparation les victimes de la politique de création des réserves de faune ;
- un renforcement de cette législation, notamment par l'insertion de dispositions relatives à la déclaration, par les hommes politiques exerçant une charge publique, les hauts fonctionnaires et directeurs de sociétés ou entreprises publiques, de leurs biens à l'entrée et à la sortie de leur fonction.

3.13. Participation citoyenne de la population

Recommandation 33

La CVJR recommande que :

- le civisme soit érigé par chaque togolais en vertu cardinale ;
- le respect de l'autre soit le fondement des relations entre citoyens, d'abord, entre citoyens et l'Etat, ensuite ;
- le respect des devoirs s'impose avec force à tout citoyen en contrepartie des droits constitutionnellement reconnus ;
- la tolérance et le sens de la mesure soit au fondement de toute prise de position publique.

4. Programme de réparation

4.1. Bénéficiaires du programme

Recommandation 34

Sont bénéficiaires du programme de réparations :

- toute personne, quelle que soit sa nationalité, qui a subi un préjudice du fait de violences à caractère politique, de violations graves des droits de l'homme, commises durant la période allant de 1958 à 2005, y compris les personnes ayant bénéficié du « secours d'urgence notamment en matière médico-sociale »2 au cours de la période de 1992.
- des victimes directes c'est-à-dire des personnes ayant subi un préjudice, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions constituant des violences à caractère politique, des violations graves des droits de l'homme ; les personnes qui, en intervenant pour venir en aide à des victimes qui se trouvent dans une situation critique ou pour prévenir la persécution, ont personnellement, soit individuellement ou collectivement, subi un préjudice ;
- les représentants de personnes disparues depuis au moins cinq ans, et considérées comme mortes ;
- Les victimes indirectes c'est-à-dire des membres de la famille proche (descendants, conjoints et ascendants en ligne directe) ou les personnes à charge de la victime directe lorsqu'elles viennent en représentation de la victime directe.

Recommandation 35

La CVJR recommande que l'institution qui aura en charge la mise en œuvre du présent programme puisse être également investie du pouvoir de recevoir des requêtes de réparations n'ayant pas fait l'objet de dépositions antérieures et de statuer, selon des critères objectifs qui seront définis en temps opportun, sur l'éligibilité éventuelle au programme de réparation des personnes concernées.

Recommandation 36

Sont exclus du programme de réparation toutes les personnes ayant fait objet précédemment d'un quelconque programme de réparation mis en place au Togo à la suite de certains événements. De fait, différentes instances administratives ad hoc avaient été créées par décrets. Il s'agit du :

- décret présidentiel n°63-59 en date du 28 mai 19633, créant une commission des réparations ;
- décret n°64-35 daté du 24 février 19644, créant une commission spéciale des réparations étendues aux personnes victimes d'un préjudice corporel ou matériel ou d'actes de spoliation directement imputables à des faits de discrimination politique survenus pendant la période du 27 avril 1958 au 13 janvier 1963 ;
- décret présidentiel 5 du 11 juillet 1964, autorisant l'indemnisation de ces victimes. Ces personnes ne peuvent plus bénéficier des formes de réparation dont elles ont été l'objet en exécution de ces mesures réglementaires.

Recommandation 37

Est également exclue du bénéfice de la réparation, toute personne identifiée comme auteur d'exactions, n'est pas éligible au programme de réparation dans le cas où elle viendrait elle-même à subir des dommages du fait de violations entrant dans le cadre du mandat de la

Commission, qu'il s'agisse d'auteur qui soit par la suite devenu victime ou de victime qui par la suite, a lui aussi commis des exactions envers des tiers. Cette recommandation se justifie par le souci de la Commission de n'encourager ni la vengeance privée à laquelle certaines personnes se sont livrées ni aucune autre forme d'acte posé à dessein de se substituer, de quelque manière que ce soit, à l'autorité de l'Etat.

4.2. Concernant les amnisties

Recommandation 38

La Commission n'entend pas remettre en cause les mesures d'amnistie prises par le passé au Togo. Cependant, elle adhère au principe des Nations Unies qui édicté que tout fait amnistié peut faire l'objet d'enquêtes, au nom du droit de savoir. Elle recommande donc, que les victimes des actes amnistiés aient le droit, autant que toutes les autres victimes de violences à caractère politique, non seulement d'accéder à la vérité, mais aussi de bénéficier des mesures de réparation proposées dans le cadre du présent programme.

D'autre part, la prise, à l'avenir, de ces mesures d'exonération de poursuites ou de peines, devra être mieux encadrée et en adéquation avec les engagements internationaux pris par l'Etat togolais.

Recommandation 39

La suite, prochainement

La SYMPHONIE

Récépissé N° 0445/12/01/

symphonie2012@yahoo.com

Directeur de Publication

Yao Sénam GALLEY
90 38 36 16

Rédaction

Elyas PADABADI

BROOHM Ani

Directrice Commerciale

Ghis AMEDEN

Imprimere

LA COLOMBE 22 20 02

Tirage 2000 exemplaires

NUMEROS UTILES

CHU Tokoin
22 21 25 01

CHU Campus
22 25 77 68

Commissariat
Central
22 25 47 39

Sûreté Nationale
22 21 28 71

Pompiers
118 OU 22 21 67 06

Police Secours

FAURE GNASSINGBE CONFIRME SA COTE INTERNATIONALE ET REND LE TOGO PLUS ATTRAYANT

● LOME ACCUEILLE UNE FORTE DELEGATION D'INVESTISSEURS OCCIDENTAUX EN FEVRIER 2014

On le dit souffrant, à tort, Faure Gnassingbé, autant que son agenda le permet, ne s'efforce pas pour prouver à tous qu'il est tonique, plein de vigueur, d'énergie et prêt à s'investir sans relâche pour la cause d'un Togo émergent. Sa dernière tournée internationale qui l'a conduit à Paris (13 au 16 novembre 2013) et au Koweït (17 au 19 novembre) et le succès retentissant récolté le prouvent plus qu'il n'en faut. Ce périple d'une semaine entière a eu le mérite de booster la cote de notre cher pays le Togo grâce au charisme imposant du Chef de l'Etat que sa vision claire de la politique internationale, son intrépide engagement à la lutte contre le terrorisme et ses dispositions à pacifier lui confèrent.

ETAPE FRANCAISE

Le vendredi 15 novembre

l'Elysée, la polémique morbide faite d'extrapolations pernicieuses céda place à une réalité au caractère historique. En toute convivialité, les deux chefs d'Etat s'engageaient un entretien de 45 minutes portant sur la coopération entre le Togo et la France, les grands axes de l'aide publique au développement et les questions de politique étrangère.

Après leur entretien, les deux chefs d'Etat se sont présentés sur la cour de l'Elysée pour répondre aux questions des journalistes. La venue du chef de l'Etat togolais avait créé une mobilisation sans précédent des journalistes français, du moins pour un chef d'Etat africain. Jamais François Hollande à la réception des personnalités de haut rang au siège de l'exécutif français, ne s'est dévoilé aussi ouvert, joyeux et "volubile", ce qui



Faure et Hollande en tête à tête

Après Hollande, au siège de la Francophonie un peu plus tard dans la soirée, Faure s'est entretenu avec son Excellence Abdou DIOUF, président de l'Organisation internationale de la francophonie alors que plus tôt dans la journée, le chef d'Etat togolais a accordé des audiences à plusieurs personnalités des sphères politique et économique françaises. Arrivé en France dans la nuit du 13 novembre, Faure était descendu le lendemain matin très tôt en Bretagne, Ouest de la France, pour visiter le Chantier naval de l'entreprise STX à Lorient, une visite rendue importante par la commande de deux bateaux patrouilleurs destinés à renforcer la lutte contre la piraterie maritime sur les côtes ouest africaines. Le cortège a ensuite rallié la ville de Ergue-Gaberic, dans le Finistère, pour une visite des usines du Groupe Bolloré.

Parallèlement à ses activités diplomatiques, le président de la République a été au chevet de son Premier ministre Arthème AHOOMEY-ZUNU opéré d'une péritonite à l'Hôpital américain des armées de Paris. Le séjour du président Faure qui intervient dans la fièvre des 50 ans de coopération entre la France et le Togo s'est achevé le samedi 16 novembre sur une note de consolidation des liens et des perspectives économiques d'avenir très prometteuses. Direction le Koweït.

ETAPE KOWEÏTIE

Faure Gnassingbé arrivait à Koweït City le lundi 18 novembre dans l'après-midi, accueilli à sa descente d'avion par l'émir koweïti Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, le prince héritier Sheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, le président de l'Assemblée nationale et le Premier ministre. L'émirat a organisé les 19 et 20

novembre le IIIe sommet afro-arabe en présence d'une soixantaine de Chefs d'Etat et de gouvernement, les présidents malien, soudanais, béninois, congolais, burkinabè, entre autres. A la fin des travaux, dans un document final baptisé Déclaration de Koweït, les participants ont vigoureusement dénoncé le terrorisme et plaidé pour l'accélération d'une intégration économique entre les pays arabes et les pays africains en quête d'investissements. Dans la foulée, l'émir du Koweït a promis d'octroyer d'ici 2018 un milliard de dollars de prêts à des taux d'intérêt bas à des pays africains.

Retombées de la tournée

Le Togo était, grâce à ce voyage du chef de l'Etat, durant plus d'une semaine, dans une grande vitrine internationale qui captive toutes les attentions. Les retombées de cette tournée sont énormes, notamment le regain d'intérêt des investisseurs et la fortification de la conviction que le Togo est un pays à visiter à tout prix et où l'on peut investir en toute sécurité. Pour preuves, en Février 2014, il est annoncé l'arrivée à Lomé d'une forte délégation d'investisseurs occidentaux. C'est Anne Lauvergeon (ex patronne de la puissante multinationale AREVA et actuelle présidente de la « Commission de l'innovation » auprès de l'exécutif français) qui a filé la mèche à sortir d'une audience à lui accordée par Faure lors de sa visite en France. Et nos confrères d'Angola pressés de confirmer l'information : « l'un des principaux enseignements économiques à tirer du dernier voyage officiel du président Faure Gnassingbé en France, c'est l'arrivée en février 2014, des investisseurs occidentaux. Il réunira à nouveau autour de lui des investisseurs étrangers ».

Y.G



Faure, chaleureusement accueilli à sa descente d'avion par l'émir koweïti, le premier ministre, le pdt de l'assemblée nationale et le prince héritier

dans l'après-midi, quand le président français François Hollande, tout ému, empoigne vigoureusement son hôte de marque le président togolais Faure Gnassingbé sur le perron de

trahit, cela va sans dire, l'immense joie qui anime l'homme et l'estime qu'il a pour son homologue togolais Faure Gnassingbé avec lequel il partage une convergence de vue sur beaucoup de questions.

DE NOUVEAUX HORIZONS POUR LA JEUNESSE

Le Conseil présidentiel veut faire de l'enseignement supérieur un vecteur de développement

Le président de la République Faure Gnassingbé a ouvert hier à la place des fêtes de Lomé les travaux de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Ce rendez-vous destiné à ouvrir de nouveaux horizons pour l'enseignement supérieur réunit près de deux cents participants parmi lesquels des experts nationaux et internationaux de l'Enseignement supérieur, professeurs d'universités, étudiants, partenaires techniques bilatéraux et multilatéraux. L'initiative est à mettre à l'actif du Conseil présidentiel pour l'Enseignement supérieur.

Aux yeux du président Faure, cette rencontre revêt une importance capitale, parce qu'elle « comporte des enjeux qui sont étroitement liés à la construction d'un Togo émergent ». « Il n'y a pas

aujourd'hui de plus grand défi que celui de la formation des compétences capables de s'engager activement et avec conviction, dans les voies que nous avons choisies pour consolider notre marche vers le développement économique et social », a-t-il affirmé dans son allocution d'ouverture. C'est pourquoi le Chef de l'Etat considère que l'opportunité est belle pour se poser les bonnes questions, notamment sur les rapports que l'université togolaise doit entretenir avec la réalité du monde d'aujourd'hui et les défis de l'avenir. Pour le ministre Nicoué Broohm de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, « il s'agit de construire l'avenir dès maintenant ». Et pour construire cet avenir, nous avons besoin d'un climat apaisé, et les

étudiants seront appelés à jouer une bonne partition. Le Chef de l'Etat a appelé ces derniers au sens du civisme et de responsabilité pour accompagner la nouvelle dynamique qui se prépare : « L'effervescence est inhérente à la vie universitaire car l'université est un incubateur d'idées nouvelles. Cela ne doit pas pour autant transformer les campus universitaires en champs de luttes politiciennes. Je souhaite vivement que les batailles rangées, la politisation de la vie universitaire appartiennent définitivement à un passé révolu. Chaque étudiante togolaise et chaque étudiant togolais doit être une semence pour l'avenir. Il appartient à chacune et chacun d'entre vous de cultiver chaque jour les valeurs qui feront demain de vous des cadres compétents,



responsables et fiers de servir leur patrie ». a-t-il conseillé. Devant toutes les difficultés et contraintes qui s'imposent et s'imposeront demain, Faure en appelle à la résistance au pessimisme et au défaitisme. Au terme des travaux

prévus pour durer trois jours, des recommandations sont attendues pour permettre aux gouvernants de mieux envisager l'avenir de l'Enseignement supérieur.

BROOHM Ani

INVITEE SPECIALE

« Nous sommes des messagères du chef de l'Etat en matière de politique sociale... en un an, construire 10 maternités dans toutes les régions du Togo, je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'associations qui l'ont fait »

La Convention des femmes pour Unir (CFU) a soufflé sa première bougie le 17 novembre dernier. Une messe a été célébrée en l'Eglise Sts Martyrs de l'Ouganda à Lomé pour commémorer l'événement. La présidente de la CFU, Mme Kayi Raymonde Lawson-de Souza, à l'issue de la messe nous a accordé un entretien au cours duquel elle dresse le bilan d'un an de parcours, réaffirme l'engagement des femmes à la promotion de la politique sociale du chef de l'Etat, en appelle aux autres partis politiques à s'investir dans les œuvres sociales, et parle des projets d'avenir.

Bonjour Mme Kayi, un an d'existence de la CFU, quel bilan ?

En un an, nous avons fait beaucoup de choses. Nous avons déjà commencé par la soirée de la convention qui a lancé nos activités le 17 novembre 2012. Ensuite après cette soirée, nous avons commencé par faire des dons alimentaires, de jouets, de vivres et de non vivres pendant toute la période de décembre 2012, et ensuite on est tombé dans la nouvelle année avec le recensement, du recensement on est passé aux législatives, et c'était les deux pôles politiques que nous avons pu occuper, en ce sens que nos femmes et nos militantes sont sorties pour aider la population à se faire recenser, ce qui était très important pour les élections législatives qui arrivaient. A part cela, nous avons ensuite participé à une opération fistule – Togo pour lutter contre ce mal au Togo. La dernière opération d'envergure qu'on a faite, c'est-à-dire notre plus grand projet consistait en la construction de 10 maternités dans toutes les régions du pays, et tout ceci se situe dans la droite ligne de la vision du chef de l'Etat.

La CFU pour dresser un bilan aussi élogieux a dû forcément mobiliser des ressources financières colossales, comment vous vous y prenez ?

Oui, c'est évident, j'en profite pour remercier nos donateurs, dans la pratique, nous faisons des levées de fonds de gauche à droite. Chaque fois qu'on a besoin de faire une opération, on demande à de braves dames et également des partenaires à nos côtés qui nous aident de temps en temps pour

pouvoir remplir nos objectifs, en fait, c'est au coup par coup, mais on peut dire que pour la première fois, la soirée de la convention nous a été d'une grande aide, parce que nous nous avons utilisé l'argent des tickets pour pouvoir financer toutes nos œuvres sociales, ce que nous faisons au nom du chef de l'Etat.

Les perspectives d'avenir de la CFU

Perspectives d'avenir, disons que pour la nouvelle année, nous allons porter nos actions essentiellement sur deux secteurs, la santé et l'éducation pour l'épanouissement de la population. Nous mettrons l'accent surtout sur l'éducation de la jeune fille pour qu'elle puisse entrer dans le cadre de la loi parité homme-femme prônée par le chef de l'Etat.

Vous en faites assez pour promouvoir la politique sociale du chef de l'Etat, néanmoins la réalité est évidente, il y a encore beaucoup de femmes togolaises qui continuent par tirer le diable par la queue

Au fait, nous on est là pour ces femmes. Autant que faire se peut, on les aide avec nos petits moyens à améliorer leur quotidien, on leur fait de petites actions, mais qui permettent d'améliorer la vie de tous les jours, nous sommes tout le temps à leurs côtés. Nous sommes des messagères du chef de l'Etat en matière de politique sociale, il nous demande d'être présentes là où il faut quand il le faut, peut être nous n'avons pas assez de moyens, mais c'est un début, l'avenir s'annonce radieux, au fur et à mesure que les années avancent, beaucoup de gens vont adhérer à cette politique et à cette vision du



Mme Kayi Raymonde Lawson-De Souza, Pdte de la CFU

Chef de l'Etat visant l'amélioration des conditions de vie de la femme. Normalement, tous les partis politiques doivent avoir cette vision, cela ne doit pas être exclusif au chef de l'Etat, mais c'est lui qui a porté son choix sur nous les femmes pour être à ses côtés pour le faire, on l'en remercie, je pense que toute la population togolaise peut le remercier pour ça.

Après un an de parcours, êtes-vous satisfaite du bilan de la CFU ?

On est plus que satisfaite du bilan, parce que, en un an, construire 10 maternités dans toutes les régions du Togo, je pense que c'est déjà beaucoup, c'est un grand pas. Je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'associations qui l'ont fait, donc je crois que je peux féliciter nos dames d'avoir œuvré aux côtés du chef de l'Etat pour une meilleure réussite de sa politique sociale.

Une femme rurale veut faire

l'adhésion à la CFU, est-ce possible ?

Bien sûr, l'adhésion à la Convention des femmes pour UNIR est très simple, il suffit de venir à nous, nous nous trouvons dans toutes les régions du Togo, dans toutes les préfectures, et même dans les cantons, là vous trouverez nos structures à tous les endroits. C'est évident, on n'a pas encore une très grande visibilité par nos bureaux, mais ce sont nos actions qui comptent pour le moment. Mais dans les années à venir, je pense qu'on aura plus de visibilité pour que nos bureaux locaux soient plus accessibles facilement.

Le nouveau gouvernement a une faible représentation féminine, qu'est-ce que ça vous inspire ?

Sur le sujet, nous ne faisons pas de boucan, nous, on cherche à travailler, et chercher à travailler, ce n'est pas forcément être ministre au

gouvernement. Je pense que le chef de l'Etat a promu plein de femmes dans plusieurs domaines, donc je ne pense pas qu'il y a à se plaindre. Et comme j'ai l'habitude de le dire, Rome ne s'est pas faite en un seul jour, il faut tout faire petit à petit, je pense qu'on peut compter sur le chef de l'Etat pour qu'il réussisse sa politique de parité homme et femme, mais faut pas seulement le voir au niveau du gouvernement, faut le voir au niveau de toute la population togolaise.

Une année à diriger des femmes politiques alors que vous-même vous n'avez pas une aspiration politique, dure expérience, n'est-ce pas ?

Si, mais peut-être mon avantage est que je n'ai pas d'aspiration politique comme vous le dites si bien, donc ça me permet de rassembler un grand nombre de femmes autour de moi. Je rassemble aussi bien les politiques que les non politiques, les économiques, les sociales, elles adhèrent toutes à la politique du Chef de l'Etat et travaillent honnêtement et avec bon cœur. C'est sûrement ce qui a permis de travailler avec elles durant un an sans problèmes majeurs, et je les félicite pour tout ce qu'elles ont fait.

Pour 2014, quel appel lancez-vous à l'adresse des femmes ?

Je demande aux femmes d'être solidaires, on a besoin de se soutenir les unes les autres pour que nos œuvres sociales réussissent. Si on se désolidarise, ça ne marche pas, il faudrait qu'on soit tous ensemble, parce que nous avons toutes un même but, lutter contre la pauvreté, lutter contre les difficultés économiques auxquelles sont confrontées les femmes, et puis pousser la femme dans le milieu politique, dans nos rangs vous avez vu sortir des députés, c'est vrai que tout le monde n'a pas un avenir politique, mais tant qu'il y aura dans le groupe celles qui aspirent à une carrière politique, on est là aussi pour les pousser, et les aider par nos petits moyens.

PROMOTON DU TOURISME TOGOLAIS

Gerry Taama lance TTA, une agence de voyage et de tourisme

L'écrivain, le politique et homme d'affaires togolais Gerry Taama a lancé mercredi dernier à Lomé Togo Terre d'Aventure (TTA), une agence de voyage, de tourisme et de loisirs. La création d'une telle structure tient de la volonté du promoteur de revaloriser le patrimoine touristique togolais en perpétuelle décadence. « Pour découvrir l'Afrique de l'Ouest, le Togo suffit », c'est le slogan de l'agence Togo Terre d'Aventure qui propose à la clientèle des services diversifiés, entre autres le tourisme, la billetterie et la location de voitures.

La création de TTA vient pallier, d'après le promoteur, au manque de structures de ce genre chargées d'accompagner les touristes qui débarquent au Togo. « Le tourisme a été depuis longtemps l'une des ressources de ce pays. Mais depuis les années 90 ce volet-là a été abandonné et il continue à l'être d'ailleurs. Il urge de revaloriser le patrimoine touristique togolais, et la nécessité de mettre en place cette agence s'impose », a précisé Gerry Taama.

Dans le domaine du tourisme, TTA

met à la disposition de la clientèle des circuits (courts et longs), des excursions, des voyages à la carte, des sorties de groupes, du tourisme solidaire et de l'incentive, avec la découverte des sites comme "la maison des esclaves" à Agbodrafo, "le marché aux fétiches" de Lomé, la cascade de Yikpa, la piste Eyadéma, le paysage de Koutammakou, les hauts fourneaux de Nangbani et de Banjeli. TTA organise également des camps chantiers ou stages professionnels. L'agence dispose



Gerry Taama, présentant l'agence aux journalistes

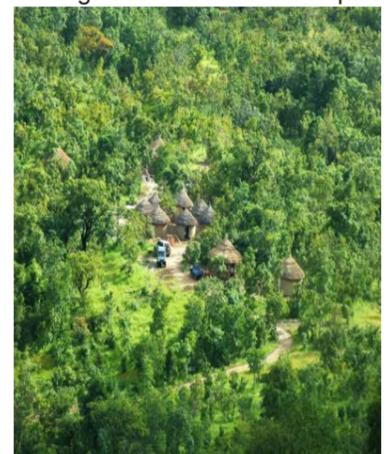
également de ses propres installations, Haaga, un gîte culturel entièrement équipé à Kara, Houaré, un village africain niché en plein cœur du village de Siou à Niamtougou.

Dans le domaine de la billetterie,

TTA intervient dans l'émission et la vente de billets d'avion, l'assistance à l'aéroport, l'assistance visa et les réservations d'hôtel et de résidences. Pour la location des voitures, TTA dispose de voitures adaptées aux routes et pistes togolaises qui peuvent être louées pour les services de l'agence ou tout autre usage.

« Le Togo dispose à ce jour de deux avantages sur les autres pays de la sous-région. La richesse de son patrimoine touristique, et la sécurité intérieure », croit Gerry Taama, pour faire prospérer sa nouvelle aventure. Le ministère du tourisme ne figure plus dans le gouvernement actuel, Gerry en appelle donc à une coopération transversale pour refaire du Togo l'une des meilleures destinations touristiques africaines, comme cela a été le cas dans les années 80. Outre Lomé, TTA dispose d'une agence à Kara et à

Kpalimé. En prélude au lancement officiel de l'agence, le promoteur avait conduit une équipe des professionnels des médias les 18 et 19 septembre 2013 pour une visite guidée des sites touristiques



Houare, village africain créé par TTA à Niamtougou

BAROMETRE



A la hausse

MARIE CLAUDE LOVISA



Marie Claude Lovisa, dite reine Mawulolo 1er, est française d'origine. Depuis novembre 2004, elle est intronisée reine du village Takpia (75km de Lomé), localité qui, depuis lors, a pris son nom : Lovisa kope (village de Lovisa). Le vendredi 15 novembre dernier, lui a été attribué le Trophée 'Femmes 3000' au Sénat de Paris,

ce pour la 2^e fois en cinq ans. C'est un prix qui récompense des femmes d'origine française qui œuvrent à l'étranger. A sa charge 10 enfants adoptés et entièrement entretenus sur fond propre. La reine au grand cœur a à son agenda de bienfaisance la construction d'une clinique pour des opérations mobiles d'hernies, la création d'un centre de formation professionnelle (menuiserie, maçonnerie et couture) et d'un orphelinat.



A la baisse

ZEUS AJAVON



C'est décidément l'homme au plus bas de l'échelle ces derniers jours dans l'opinion. Inculpé dans l'affaire des incendies, il est parvenu à convaincre quelques uns de ses collaborateurs pour pondre, de bout en bout au bureau, un rapport qui

accuse publiquement huit citoyens d'un certain rang, tous du bord UNIR, comme instigateurs principaux des incendies des marchés du Togo. Pour justifier sa démarche, Zeus se mélange les pédales, et met à nu le caractère peu crédible du rapport publié.

TRUCS & ASTUCES

LES EFFETS MIRACLES D'UNE RELATION SEXUELLE

1. Avoir des relations sexuelles soulage les maux de tête. Chaque fois que vous faites l'amour, il libère la tension dans les veines du cerveau.
2. Un grand nombre de rapports sexuels peut dégager le nez bouché. Le sexe est un antihistaminique naturel. Il aide à lutter contre l'asthme et les allergies.
3. Faire l'amour est un traitement beauté spectaculaire. Les scientifiques ont découvert que lorsqu'une femme a des rapports sexuels, cela produit une grande quantité d'oestrogène qui donne brillance et douceur aux cheveux.
4. Le sexe est l'un des sports les plus sûrs. Faire l'amour souvent renforce les muscles du corps féminin et masculin. C'est plus agréable que de nager 20 longueurs dans la piscine et il n'y a pas besoin de chaussures spéciales !
5. Faire l'amour lentement, en douceur et de manière détendue réduit les chances de souffrir de dermatite, d'éruptions cutanées et d'acné. La sueur produite nettoie les pores et rend votre peau luisante.
6. Faire l'amour peut brûler toutes les calories que vous avez accumulées pendant le dîner romantique avant le coucher.
7. Le sexe est un divin remède à la dépression. Il libère des endorphines dans le sang, créant un état d'euphorie et laissant les femmes et les hommes avec le sentiment d'être unique.

WEB NEWS

LA DURÉE D'UN RAPPORT SEXUEL IDÉAL...

Combien de minutes faut-il pour chaque partenaire atteindre l'orgasme ? D'après une étude menée par des chercheurs américains, la durée d'un rapport sexuel idéal serait comprise entre 7 et 13 minutes...

Un rapport sexuel satisfaisant durerait moins de un quart d'heure... préliminaires non inclus dans ce laps de temps ! C'est le constat que viennent de dresser les scientifiques de la « Society for Sex Therapy and Research ».

Il a fallu une dizaine d'années de recherches pour que les chercheurs concluent que la durée idéale pour contenter les deux partenaires varierait entre 7 et 13 minutes (du moment de la pénétration jusqu'à l'orgasme). Pour en venir à ce résultat, plus d'une cinquantaine de personnes se sont portées volontaires.

Ainsi, les scientifiques ont établi une sorte de « chronologie du plaisir » : un rapport sexuel jugé « tolérable » serait compris entre 3 et 7 minutes. A contrario, en dessous de 2 minutes et au delà de 15 minutes, l'acte sexuel serait jugé insatisfaisant... Pour ceux qui ne se retrouvent pas dans ces chiffres, pas de panique ! Que le sexe dure 10 minutes ou toute une nuit, l'amour se conjugue à deux et c'est ça le plus important.



DROIT DANS LA CITE

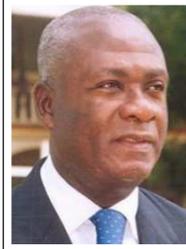
Pourquoi les citoyens doivent-ils respecter la liberté des autres ?

La première raison de cette obligation réside dans son affirmation solennelle par un texte de valeur constitutionnelle. L'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 dispose en effet : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ».

Mais, cette obligation s'explique plus simplement encore par un argument logique. En effet, une liberté sans bornes ne peut aboutir qu'à l'anarchie et à la loi du plus fort. Si la liberté de chacun est sans limite, une personne ne tardera pas, au nom de sa propre liberté, à empiéter sur celle des autres. Pour chaque liberté fondamentale, le législateur précise quelles en sont les limites, de manière à ménager les droits des autres citoyens.

La liberté d'expression peut constituer un exemple. Chacun, en démocratie, est libre d'exprimer sa pensée. Néanmoins, si son expression prend, par exemple, la forme de propos à caractère diffamatoire, dégradant et raciste, la liberté de l'auteur de ces insultes trouve sa limite dans le respect de la dignité d'autrui et le droit pénal vient sanctionner ces excès.

ILS ONT DIT



« N'étant pas dans les confidences des décideurs, je pense néanmoins que l'OTR ne me semble pas urgent et indispensable pour notre pays. Ma vérité, c'est que l'Office togolais des recettes est inopportun parce que n'ayant pas cerné tous les aspects des missions qui incombent spécifiquement aux deux régies. Par exemple, la mission économique et de surveillance des frontières de la douane n'ont pas été effleurées dans les études du Cabinet. Je me serais gardé d'émettre une quelconque opinion sur cette réforme si mon nom n'a pas été mêlé à sa mise œuvre. Je souhaite fortement que le TOGO ne se singularise pas en adoptant une pareille réforme. »
Emile Elom Dadzie, ancien ministre d'Etat, ministre des Finances



« Nous sommes tout à fait convaincus que le Togo est sur la très bonne voie, le développement est là, les chiffres parlent d'eux mêmes et pour nous, chefs d'entreprise, c'est un baromètre. »
Michel ROUSSIN, Vice-président MEDEF, Conseiller du PDG de EDF



« Le Bureau Politique de OBUTS constate non sans étonnement que notre formation politique n'a été nullement associée ni à la résolution du Collectif Sauvons le Togo, tendant à entreprendre des investigations sur la cabale politico-judiciaire dont les leaders de notre Mouvement citoyen sont victimes. Elle n'a été non plus associée à aucune des étapes relatives à la collecte des informations ayant conduit à la production du rapport et à sa publication »
AGBEYOME Kodjo, dans un courrier adressé à Zeus Ajavon le 15 novembre 2013

RITOEKLA

C'est une conversation entre une maîtresse d'école et son élève :

L'enfant :

- Madame, madame, est-ce que je peux être puni pour quelque chose que je n'ai pas fait ?

La maîtresse :

- Mais bien sûr que non, on ne va pas te punir pour quelque chose que tu n'as pas fait.

L'enfant :

- Eh bien, ça va alors... je n'ai pas fait mes devoirs hier !

Dieu créa le ciel, la terre, les océans, les animaux et l'homme...

Il était très content de lui.

Puis il créa la femme, la regarda déçu et dit : « C'est pas grave, elle se maquillera...! »

IMAGES DE LA QUINZAINE



Visite officielle en France du président togolais

VITRINE MEDIAS

228 telegramme228.com
L'info en mode non stop

Togo en marche.com
Le site d'actualité toujours en mouvement

FULL-NEWS INFO
www.full-news.info
réussir par l'info...

Impact
www.acheterauport.com
Vente et location de véhicules et autre matériel au Port

LUTTE CONTRE LE PALUDISME / DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES

L'opération se déroule bien malgré quelques difficultés

La distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée (MILDA) dans tous les 5 districts sanitaires de Lomé commune est effective depuis quelques jours. Après la phase de dénombrement des ménages et de distribution des coupons, la distribution effective des MILDA a démarré le 25 novembre et prendra fin le 1er décembre. En plus, les enfants de 9 mois à 9 ans sont vaccinés contre la rougeole, et les enfants de moins de cinq ans sont déparasités à l'albendazole et supplémentés en vitamine A.

505 100 MILDA sont prévues pour être distribuées grâce à la contribution des partenaires tels le Gouvernement japonais à travers l'UNICEF (310 000 MILDA) et la Fédération internationale de la croix rouge et du croissant rouge, la FISCR (195 000 MILDA). La présente campagne vient compléter celle de 2011 qui n'avait pas permis de couvrir la région sanitaire de Lomé, elle vise à diminuer d'une manière significative la morbidité et la mortalité dues au paludisme qui représente près de 18% des décès des enfants de moins de cinq ans et 40% de toutes les consultations. 768287 cas confirmés de paludisme ont été notifiés sur le territoire national en 2012. 167 sites de distribution des MILDA sont programmés, avec 668 agents de santé communautaire (ASC) à



Au lancement officiel des opérations: M. PANIAH Gagno, Pdt de la Croix Rouge Togolaise remettant symboliquement une moustiquaire à la DGA de la Santé

raison de 4 par équipe. Chaque équipe distribuera au moins 450 MILDA par jour durant les 7 jours prévus pour l'opération. Le déroulement des activités est émaillé de quelques difficultés sur certains sites, entre autres, non disponibilité de certains ASC, absence de moyens de locomotion pour transporter les MILDA sur les sites, consignes strictes de l'UNICEF concernant l'enlèvement des ballots de moustiquaires des entrepôts, la colère des populations qui ne veulent pas autoriser les vaccinations sans avoir pris les moustiquaires. Toutefois,

l'opération se déroule à merveille sur d'autres sites, comme c'est le cas sur ceux du district N°4 où on note une forte affluence très tôt les matinées. Aux dernières nouvelles, tout serait rentré dans l'ordre et les opérations se poursuivent plus ou moins normalement partout. « Il ne suffit pas de distribuer des moustiquaires aux populations pour vaincre le paludisme. Il faut aussi et surtout, que les moustiquaires soient utilisées », a tenu à rappeler Dr Viviane Van Steirteghem, représentante résidente de l'UNICEF lors du lancement officiel des opérations.

PROMOTION DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Association Médias et Développement joue sa partition

Une soixantaine de journalistes, étudiants en communication et acteurs de la société civile, à l'invite de l'association "Média et Développement" en partenariat avec le ministère de la planification se sont retrouvés le 19 novembre dernier dans un atelier de formation à Lomé Tokoin CESAL autour du thème « la formation et l'éducation au service du développement au Togo ». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du lancement des activités de ladite association présidée par M. Joseph GADAH, administrateur du site d'information horizon-news.info.

Ouvrant les travaux, M. Edjeou Essoham, directeur de cabinet du ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire a invité les médias, quatrième pouvoir, à faire preuve d'imagination « afin de donner au développement durable un aspect concret et réel, en traitant des sujets liés aux problèmes qui touchent le quotidien de nos populations ». C'est d'ailleurs cette vision que l'association « Média et Développement » a inscrit au cœur de ses objectifs. Pour le président Joseph GADAH, les médias ne traitent pas souvent des sujets liés au processus de développement



Photo de famille des participants

au Togo, une raison qui justifie la tenue de cet atelier afin de susciter l'engagement des participants à s'impliquer activement dans le processus de vulgarisation du processus de développement. Quatre communications ont été présentées aux participants portant sur des sous-thèmes : « Rôle et responsabilité des médias dans le processus de développement du Togo », « le Togo et les OMD 2015 : bilan, défi et perspectives », « la SCAPE : le cadre de référence à moyen

terme pour le développement du Togo », « étude et rédaction de projets au cœur d'un développement durable au Togo ».

M. Richard Solitoki, représentant la ministre de la communication, a salué la louable initiative de « Média et Développement » et remercié le ministère de la planification pour sa disponibilité à soutenir la démarche. L'Association Média et développement est née le 24 Août 2013 et regroupe des journalistes engagés pour la cause du développement durable du Togo.

COUR D'ASSISES DE LOME / AFFAIRE TUERIE DES JEUNES FILLES DE LOME

Le duel Kpatcha Simliya contre Amah Bruno et Pasteur Monteiro attendu le 6 décembre

La première session de la cour d'assises de Lomé année 2013 s'est ouverte le 25 novembre dernier et se poursuit sous la présidence de SRONVIE Yaovi Olivier, président de la Cour d'Appel de Lomé. 18 affaires sont programmées pour être jugées, entre autres, des cas d'homicide volontaire avec préméditation, de trafic international de drogue à haut risque, de coups mortels, de viol et de vol qualifié, de pédophilie, d'infanticide, mais le cas le plus attendu reste la tuerie des jeunes filles de Lomé et de ses banlieue programmé pour clôturer les assises, le 06 décembre précisément. Pour mémoire, il y a un peu plus de deux ans, une psychose s'est emparée de Lomé commune, des cas d'assassinat de jeunes filles étaient enregistrés presque quotidiennement. Les filets tendus de la gendarmerie ont permis de mettre la main sur un certain Kpatcha Simliya qui, dans la panique et sans lucidité, a fourni une liste de commanditaires de ses exploits macabres, Bruno Amah, Pasteur Anjos Monteiro, entre autres. Ces derniers, arrêtés sans preuves concrètes de leur culpabilité ont été depuis incarcérés quand bien même plusieurs indices confortant leur innocence ont été décelés. La lenteur observée par la justice pour l'ouverture de ce procès a été sans cesse dénoncée par les médias, mais ce n'est plus une question de jours, ou d'heures, tous les présumés coupables dans cette affaire vont enfin passer devant le juge en audience publique ce 6 décembre. A quel dénouement peut-on s'attendre ? Qui des accusés de Simliya dans ce dossier au soir de ce procès tant attendu vont fausser compagnie définitive à leur lieu de détention ? Tout ce dont on peut être sûr est que, sous l'égide du président SRONVIE Yaovi, les accusés auront droit à un procès juste et équitable.

POUR UNE MEILLEURE FORMULATION DES POLITIQUES SANITAIRES

Le Togo prépare ses comptes nationaux de la santé 2010, 2011 et 2012

Par une vaste opération de collecte des données qui va durer du 25 novembre au 10 décembre 2013, le ministère de la santé prépare la réalisation des comptes nationaux de la santé des années 2010, 2011 et 2012. Pour une large sensibilisation des populations sur la question, les journalistes ont été suffisamment informés le 20 novembre dernier au cours d'une conférence de presse conduite par Bouwassi Datcha, directeur de cabinet du ministre de la santé. Les comptes nationaux de santé (CNS) sont des résultats d'évaluation d'enquête sur les dépenses entreprises par la population, l'Etat et les partenaires financiers en matière de santé. Ils permettent de disposer des données financières pour la planification et la traçabilité des fonds pour les soins de santé. Ils expliquent les résultats obtenus en matière de santé et contribuent au processus de formulation des politiques de santé. Les derniers CNS remontent en 2008 et révèlent que le montant total des dépenses nationales de santé s'élève à 73 318 millions de FCFA dont 16 450

millions de FCFA de Financement public (22,4%), 44 208 millions de FCFA de Financement privé (60,3%) et 12 660 millions de FCFA de financement extérieur (17,3%). L'enquête de collecte de données en cours s'effectue auprès des différents acteurs du système de santé. Les échantillons ont été déterminés à partir des choix raisonnés pour les dispensaires, les employeurs, les ONG et associations, les institutions offrant des services sanitaires connexes, les traditionnels et les programmes. Les bailleurs de fonds, les compagnies d'assurance, les administrations de santé (centrales, régionales et locales) et les mutuelles de santé seront enquêtés de façon exhaustive.

Le traitement et l'analyse des données permettront de ressortir les principaux résultats à travers des tableaux qui présentent divers aspects de toutes les dépenses de santé nationales. La démarche a pour, entre autres objectifs, d'aider les bailleurs au choix des secteurs nationaux de la santé à soutenir.

BROOHM Ani

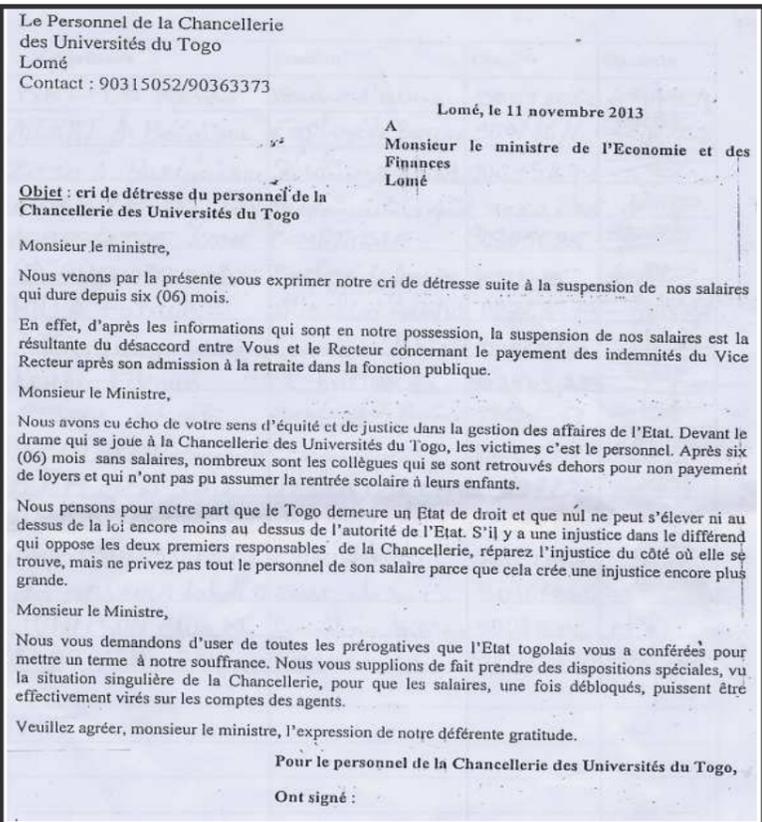
POUR UN MALENTENDU ENTRE LE MINISTRE AYASSOR ET LE RECTEUR

Les agents de la chancellerie des Universités du Togo sevrés de salaire depuis six mois

● Le personnel s'apprête à rejoindre la fronde sociale

L'actualité de la grogne sociale n'est pas prête de s'étioler. Toutes les dispositions prises pour sauver la rentrée scolaire sont avérées insuffisantes, les syndicats d'enseignants ont remis imperturbablement une grève de deux jours ces 28 et 29 novembre, malgré les menaces du ministre Maganawé des Enseignements primaire et secondaire. Les agents de santé, dans les coulisses, s'activent pour rehausser les crampons des revendications. Et bientôt, un nouveau personnel va rejoindre les mouvements sociaux, c'est celui des agents de la Chancellerie des Universités du Togo. Cela fait six mois que le moindre salaire ne leur a été versé. D'après les explications qui nous ont été données, cette situation

désastreuse est la conséquence d'un imbroglio animé par le ministre Adji Ayassor de l'économie et des finances et le recteur à propos du paiement des indemnités d'admission à la retraite du vice recteur. La plupart des agents, réduits à un statut de chômeurs, se retrouvent aujourd'hui dehors par faute de non paiement de loyers. A travers un courrier daté du 11 novembre 2013 adressé au ministre Ayassor, ces derniers ont poussé leurs cris de détresse, mais rien n'a bougé depuis lors. « Le cas échéant, nous serons obligés d'avoir recours au mode de réclamation qui a la force de les faire plier souvent », nous a confié un agent. Voici en fac-similé le courrier adressé au ministre de l'économie et des finances.



TATA AVLESSI : « AMEYI VA TOMBER COMME UN FRUIT MÛR, A CAUSE DE SA GESTION SCANDALEUSE »

Une transition se prépare activement pour balayer Gabriel Améyi et son équipe qui donnent depuis plus de trois des maux de tête chroniques aux férus du ballon rond au Togo et dans le monde. En tout cas, c'est la forte conviction qui se dégage dans l'opinion après le récent passage à Lomé du Secrétaire Général de la FIFA, Jérôme Valcke, à la tête d'une forte délégation. Arrivés au Togo à l'insu des responsables de l'instance dirigeante du football togolais, ce qui est un acte fort de désaveu, les émissaires de la FIFA ont atterri directement au Palais de la présidence pour un tête à tête avec Faure Gnassingbé résolument décidé à stopper l'avancée catastrophique de "Fo Gabi". « Il faut mettre les hommes qu'il faut pour remettre le football togolais sur de bons rails », a déclaré en substance Jérôme Valcke à la presse, au sortir de son audience avec le Chef de l'Etat.



Avlessi Tata

caisse noire.

A Lomé, tout le monde est fatigué de la FTF et son Gabriel Améyi et des déboires des Eperviers. Autant Avlessi Tata, ancien président de la FTF. Depuis le Maroc où il était pour suivre le match Sénégal - Côte d'Ivoire comptant pour les barrages qualificatifs au Brésil 2014, il s'est exprimé sur la situation, il reconnaît d'abord leurs responsabilités

collectives dans la situation qui prévaut, avant de fustiger la calamiteuse gestion de Gabriel Améyi et de croire fortement à sa chute honteuse. « Chacun de nous a sa responsabilité dans ce qui se passe. C'est pour cela que j'avais proposé que nous tous, éléments de crise dans le football, nous ne nous présentions pas aux élections en 2010, pour permettre l'émergence de nouvelles figures, mais je n'ai pas été suivi », a-t-il déclaré, avant de qualifier de « honteuse » la sanction en perspective contre le Bureau exécutif de la FTF et son détournement de président Gabriel Améyi. « Améyi va tomber comme un fruit mûr, à cause de sa gestion scandaleuse » a-t-il affirmé, tout en soulignant que c'est un peu l'histoire du balayeur, balayé. « Je lui ai pourtant dit qu'il y a le feu là-bas » se souvient-t-il.

Pour mémoire, Gabriel Améyi avait joué un rôle de chef d'orchestre dans la déstabilisation des précédentes équipes dirigeantes de la FTF, notamment celle conduite par Tata Avlessi et dont il était pourtant le 1er vice-président. Pour conclure, Tata interpelle le gouvernement : « Que le gouvernement fasse preuve de rigueur dans la gestion de cette période qui peut déboucher sur une autre perspective pour le football togolais ».

Slim

TOURNOI 12 ANS DE SPORT FM / UN CHEF-D'ŒUVRE D'ORGANISATION

Agaza enlève le trophée

La radio sportive a fêté de fort belle manière son 12^{ème} anniversaire. L'apothéose des activités au programme de cette célébration était le tournoi explosif qui a réuni huit clubs des D1 et D2 du 16 au 24 novembre. La mobilisation du public autour de cet événement sportif a été tout simplement extraordinaire, en moins d'une semaine, les stades

Omnisports de Lomé, de Kégué et de la JCA d'Agoé ont enregistré plus de spectateurs qu'il n'en fut pour le championnat D1 en 30 journées organisé par la piètre fédération togolaise de football. Au finish, les scorpions noirs de Tokoin qui ont manqué de briller dans le dernier championnat D1 ont réussi à rafler la coupe aux dépens de la formidable équipe d'Agoua de

Koussountou (D2) qui a réussi à éliminer tour à tour, avant d'arriver en finale, l'As Douanes de Lomé (4-2) et Maranatha FC (4-0)

Au-delà du caractère alléchant de toutes les rencontres, c'est la bonne organisation du tournoi par la jeune et dynamique équipe de Sport Fm que les férus du ballon rond retiendront.

ELYAS P.

11^{EME} FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

Les portes s'ouvrent ce vendredi avec la Suède comme invitée d'honneur 2013

Attendue depuis plus de 6 mois, la 11^{ème} foire internationale de Lomé ouvre ses portes ce vendredi 29 novembre jusqu'au 16 décembre. Le Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF LOME) va renouer avec la grande ambiance. La Suède est retenue comme invitée d'honneur de cette édition. Pour la cause, le Directeur de CETEF-LOME, à la tête d'une forte délégation, vient de rentrer d'un séjour en terre suédoise pour des rencontres avec les opérateurs économiques suédois, une opération de séduction qui a bien tourné. D'autres équipes de CETEF-LOME ont sillonné le



reste du monde pour des missions de prospection et de charme, résultat plusieurs pays se bousculent pour se tailler une place pour leur participation à l'édition 2013 de la Foire de Lomé qui réserve encore plusieurs innovations au-delà des séances B to B.

SECURITE ROUTIERE / LA RIGUEUR DU GOUVERNEMENT

Le port du casque et de la ceinture de sécurité désormais obligatoire, interdiction formelle de téléphoner au volant et sur moto

Le gouvernement n'a pas l'air de badiner avec la santé des populations. A juste raison. La route tue, seulement en 2013, du 1^{er} janvier au 30 septembre, on a dénombré 516 tués sur les routes togolaises 6345 blessés. La première richesse d'une nation étant ses ressources humaines, le gouvernement s'est résolument engagé dans la promotion des bonnes pratiques de la prévention routière pour réduire autant que faire se peut les risques d'accident. Depuis quelques semaines, le ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damehane est sur ce front avec une tournée nationale pour sensibiliser passagers et conducteurs d'engins. Le mercredi dernier, le

sujet a occupé une très bonne place dans l'ordre du jour du Conseil des Ministres. Trois projets de décret lui étaient consacrés et prévoient de rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité, celui du casque pour les cyclomotoristes et leur passager ; enfin il sera interdit de téléphoner au volant ou à moto. Les contrevenants s'exposeront à de fortes amendes. En ce qui concerne les engins à deux roues, leur vente sera conditionnée par la fourniture d'un casque homologué. Les présentes dispositions sont contenues dans le nouveau code de la route adopté en juin 2013. Reste que le gouvernement engage une grande campagne de sensibilisation et que chacun de nous prenne conscience de l'importance de ces

mesures et de la nécessité de les mettre en application pour une bonne santé et une longue vie de tous pour une meilleure participation au développement de la cité. Mais une question est de voter les lois, les appliquer effectivement en est toute une autre. Sans attendre d'être contraint, chaque citoyen est appelé à protéger sa propre vie qui n'appartient ni au ministre Yark, ni aux gendarmes et policiers. Portons nos casques, mettons nos ceintures de sécurité, et pour prendre un appel au volant ou à moto, acceptons de perdre juste une minute, en garant notre engin. La vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie.

Hervé A.

THE BLOOD OF JESUS

First Class Beauty Center

Formation et Stage

Pédicure

Manucure

Massage

Soins de visage et Corps

Comblement de rides

Coiffure & Tresse



Info line: 22 32 48 29 / 90 04 10 75